



Syndicat
des Eaux de
Hellimer
Frémestroff

INFORMATION ABONNE

« REMPLISSAGE PISCINE »

Pour effectuer correctement la mise en eau d'une piscine, il est vivement conseillé d'ouvrir le robinet d'arrivée d'eau avec un débit modéré pour que celle-ci s'écoule doucement dans les canalisations ; ce qui évitera une coloration de l'eau.

Votre robinet d'eau sert occasionnellement :
laisser couler quelques litres d'eau avant de déposer le tuyau dans la piscine pour la remplir.

L'eau distribuée par le Syndicat des Eaux de Hellimer-Frémestroff est régulièrement contrôlée par l'ARS Grand Est (Agence Régionale de Santé).

Merci de votre compréhension et bonne baignade 😊

Le Président du S.E.H.F
Antoine FRANKE